

# Présentation aux investisseurs

Deuxième trimestre terminé  
le 29 juin 2024

---

INDUSTRIES LASSONDE INC.



Lassonde

# Énoncés prospectifs et utilisation de mesures financières non conformes aux IFRS

Le présent document comporte de l'« information prospective » et les communications publiques verbales et écrites de la Société qui ne constituent pas un fait historique peuvent être réputées une « information prospective » au sens de la réglementation canadienne sur les valeurs mobilières applicable. Les énoncés constituant de l'information prospective comprennent, sans s'y limiter, des énoncés sur les objectifs et buts de la Société et sont fondés sur les attentes, projections, croyances, jugements et hypothèses actuels selon l'information disponible au moment où l'énoncé prospectif applicable a été fait à la lumière de l'expérience de la Société et de sa perception des tendances historiques.

Les énoncés prospectifs sont habituellement définis par des mots comme « anticiper », « continuer », « estimer », « s'attendre », « peut », « fera », « projeter », « devrait », « pourrait », « croire », « planifier », « avoir l'intention de », « concevoir », « cibler », « objectif », « stratégie », « probable », « potentiel », « perspectives », « viser », « but » et d'autres expressions similaires suggérant des événements futurs ou un rendement futur ainsi que la forme négative de ces termes ou leurs variations. Tous les énoncés autres que les énoncés de faits historiques inclus dans le présent rapport peuvent constituer des énoncés prospectifs.

Dans le présent document, les énoncés prospectifs comprennent, sans s'y limiter, les énoncés indiqués à la section Perspectives du rapport de gestion du deuxième trimestre terminé le 29 juin 2024, qui présente aussi certaines des principales hypothèses (mais pas toutes) utilisées pour établir les énoncés prospectifs. Certains des énoncés prospectifs figurant dans le présent document, comme les énoncés concernant le volume et le taux de croissance des ventes, le coût des principales matières premières et autres intrants, les charges incluant les éléments affectant la comparabilité entre les périodes, le taux effectif d'impôt, le fonds de roulement et les investissements en immobilisations, peuvent être considérés comme étant des perspectives financières aux fins de la réglementation canadienne en valeurs mobilières applicable. Ces perspectives financières sont présentées pour évaluer les bénéfices futurs potentiels et les utilisations futures prévues des flux de trésorerie, et pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Divers facteurs ou diverses hypothèses sont appliqués par la Société pour tirer des conclusions ou pour élaborer les énoncés prospectifs. Ces facteurs et hypothèses sont fondés sur l'information dont dispose actuellement la Société, y compris l'information obtenue de sources tierces. **Les lecteurs sont prévenus que les hypothèses utilisées par la Société pour appuyer ces énoncés prospectifs pourraient se révéler inexactes en totalité ou en partie.**

Les facteurs significatifs qui pourraient entraîner un écart important entre les résultats réels et les conclusions, prévisions ou projections contenues dans les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent, entre autres, les risques associés aux éléments suivants : la détérioration des conditions macroéconomiques générales, y compris les conflits internationaux, qui peuvent avoir des répercussions négatives sur les fournisseurs, les clients et les coûts d'exploitation de la Société; la disponibilité des matières premières et des emballages ainsi que les variations de prix qui en découlent (dont les prix du jus d'orange et des concentrés d'orange, matières premières importantes pour la Société, qui continuent de se négocier au-dessus des sommets historiques depuis plusieurs mois et qui ne montrent aucun signe de variation favorable); la perte de fournisseurs clés ou de la concentration des fournisseurs; les perturbations ou les défaillances des systèmes de technologie de l'information de la Société, et le développement et la performance des technologies; les cybermenaces et les autres risques liés à la technologie de l'information en lien avec les interruptions d'activités, la confidentialité, l'intégrité des données et les fraudes par compromission de courriels d'affaires; le déploiement fructueux de la stratégie pluriannuelle (la « Stratégie », définie à la *section 4 « Stratégie pluriannuelle »* du rapport de gestion du deuxième trimestre terminé le 29 juin 2024) de la Société et la capacité de la Société à intégrer efficacement les entreprises acquises; la capacité à maintenir de solides plateformes d'approvisionnement et de fabrication ainsi que des canaux de distribution efficaces; les fluctuations des frais de transport entrant et sortant, l'incidence du prix du pétrole (et de ses dérivés) sur les coûts directs et indirects de la Société, ainsi que la capacité de cette dernière de transférer ces augmentations au moyen de hausses des prix ou d'autres moyens, le cas échéant, à ses clients dans des conditions de marché concurrentielles et en tenant compte de l'élasticité de la demande; les changements climatiques et les catastrophes entraînant une augmentation des coûts d'exploitation et des dépenses en immobilisations et une réduction de la production, ou ayant une incidence sur la disponibilité, la qualité ou la volatilité des prix des principaux produits de base achetés par la Société; la pénurie de main-d'œuvre et son incidence sur l'embauche, la formation, le perfectionnement, la fidélisation et la fiabilité des membres du personnel ainsi que sur leur productivité, les enjeux en matière d'emploi, la conformité aux lois sur les normes du travail dans divers territoires et la possibilité d'arrêts de travail en raison du non-renouvellement des conventions collectives ou autres raisons; l'instauration réussie des programmes de santé et de sécurité de la Société et l'application des lois et règlements en matière de santé et sécurité; les blessures graves subies par un employé ou le décès d'un employé, qui pourraient avoir des répercussions importantes sur la continuité des activités de la Société et sa réputation et engendrer des coûts liés à la conformité; les litiges avec des fournisseurs importants; la consolidation accrue des clients dans le secteur de l'alimentation, ce qui leur donne un pouvoir de négociation important notamment sur les prix de vente de la Société; la mise en œuvre, le coût et l'incidence des initiatives de durabilité environnementale ainsi que le coût des mesures d'assainissement liées aux passifs environnementaux; les modifications apportées aux lois et règles qui touchent les activités de la Société notamment en matière fiscale et de droits douaniers, ainsi que leur interprétation, et les nouvelles prises de position adoptées par les autorités compétentes; la capacité à s'adapter aux changements et les faits nouveaux touchant le secteur de la Société, notamment, les préférences, les goûts et les habitudes d'achat des clients, les conditions du marché et les activités des concurrents et des clients; l'incapacité de maintenir la sécurité et l'intégrité des produits de la Société qui pourrait entraîner des rappels de produits et des réclamations en responsabilité du fait des produits visant des produits alimentaires mal étiquetés, falsifiés, contaminés ou avariés, et nuire à sa réputation; les risques liés aux fluctuations des taux d'intérêt, des taux de change, de la liquidité et du crédit, du cours des actions et des obligations de retraite; l'engagement de frais de restructuration, de frais d'aliénation ou d'autres frais connexes ainsi que la constatation de perte de valeur du goodwill ou d'actifs à long terme; la suffisance de la garantie d'assurance; et l'incidence ainsi que l'issue des actions en justice, litiges ou instances réglementaires potentiels auxquels la Société peut être partie. La Société avertit les lecteurs que la liste qui précède n'est pas exhaustive.



# Énoncés prospectifs et utilisation de mesures financières non conformes aux IFRS (suite)

La capacité de la Société d'atteindre ses cibles et ses objectifs en matière de développement durable est également assujettie, entre autres, à sa capacité d'accéder à toutes les technologies nécessaires à cette fin et de les mettre en œuvre, ainsi qu'au développement, déploiement et rendement de la technologie, ainsi qu'à la réglementation environnementale. La capacité de la Société à réaliser ses engagements en matière de risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») est également soumise, entre autres, à sa capacité à tirer parti de ses relations avec les fournisseurs.

Les hypothèses, les attentes et les estimations formulées dans le cadre de la préparation des énoncés prospectifs ainsi que les risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent significativement des énoncés prospectifs sont abordés dans les documents déposés par la Société auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières, dont l'information sur les facteurs de risque qui se retrouvent à la *section 19 - « Incertitudes et principaux facteurs de risque »* du rapport de gestion annuel 2023. Les lecteurs devraient lire cette section attentivement.

Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document n'ont une valeur qu'à la date des présentes. À moins d'y être tenue par la loi, la Société ne s'engage pas à mettre à jour publiquement ni à réviser les énoncés prospectifs, que ce soit en raison de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. **Tous les énoncés prospectifs contenus dans le présent document sont expressément et entièrement sous réserve de la présente mise en garde.**

**Ce document contient des mesures financières non conformes aux IFRS.** Lassonde présente ses résultats financiers conformément aux IFRS et évalue généralement sa performance financière à l'aide de mesures financières ou ratios préparés selon les IFRS. Cependant, ce rapport de gestion fait également référence à certaines mesures ou ratios qui ne sont pas conformes aux IFRS, notamment les suivants : Résultat avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA »); BAIIA ajusté; Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société; Résultat de base et dilué ajusté par action; Fonds de roulement d'exploitation; Jours de fonds de roulement d'exploitation; et Dette nette sur BAIIA ajusté. Il se peut que ces mesures ne soient pas comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Veuillez vous référer à la *section 17 – « Mesures financières non conformes aux IFRS »* du rapport de gestion pour plus d'informations, y compris la définition et la composition de la mesure ou du ratio ainsi que le rapprochement avec la mesure la plus comparable dans les états financiers, le cas échéant. La Société utilise des mesures et des ratios qui ne sont pas conformes aux IFRS afin de fournir aux investisseurs des mesures supplémentaires pour évaluer et mesurer sa performance opérationnelle et sa situation financière d'une période à l'autre. Ces mesures sont présentées en complément afin d'améliorer la compréhension de la performance financière de Lassonde, et non pas en remplacement des résultats IFRS. De plus, les mesures qui ne sont pas conformes aux IFRS ne doivent pas être considérées comme un substitut aux informations financières connexes préparées conformément aux IFRS.



# Faits saillants du deuxième trimestre



## Croissance soutenue des ventes et des profits



## Les ventes ont augmenté de 7,8 %

- Augmentation des volumes aux É.-U., tant pour les produits de marque privée que pour les produits de marque nationale
- Ajustements de prix au Canada



## Croissance de 21 % du résultat d'exploitation

- Solide performance en termes de chiffre d'affaires
- Sécurisé des coûts favorables pour les ingrédients au cours du trimestre
- Gains d'efficacité



# Divisions américaines des boissons



## Progrès constant et croissances des volumes



## Les volumes ont dépassé les attentes

- Marques nationales : croissance des volumes portée par les produits de format individuel
- Marques privées : le rétablissement de la demande commence à porter fruits



## Accélération de la croissance prévue au second semestre

- Volume supplémentaire provenant de notre plan de rétablissement
- Accès à une plus grande capacité provenant de notre nouvelle ligne de produits de format individuel en Caroline du Nord



## Amélioration de l'efficacité

- Gains liés à :
  - Production plus efficiente
  - Notre décision d'internaliser la production d'un volume important de boîtes de jus aseptiques



# Divisions américaines des boissons (suite)

## Démarrage de la ligne de production de format individuel en Caroline du Nord

- Projet complété dans les temps et en respect du budget prévu
- Confirme la force de notre équipe et sa capacité à exécuter d'importants projets

## Nous permet de saisir des opportunités pour les activités de marques nationale et privée

- Augmentation progressive de la cadence au 2<sup>e</sup> semestre de 2024
- Production à plein régime au début de 2025

## Poursuite de l'évaluation des scénarios d'investissement pour assurer la compétitivité du réseau

- Pourrait conduire à un programme pluriannuel d'investissements en immobilisations afin de tirer profit des améliorations apportées par le projet Eagle



# Division canadienne des boissons



## Efforts soutenus pour renforcer notre position de chef de file

- Innovation, expansion des canaux de distribution, amélioration de la productivité



## Gérer prudemment les ajustements de prix qui reflètent la hausse du coût des intrants

- L'inflation des prix rend les consommateurs plus sensibles à la valeur des produits
- Le vaste portefeuille de produits est un avantage concurrentiel permettant de se diversifier via les marques, les emballages et les canaux d'achats
- Cibler les investissements pour augmenter la fréquence d'achat



## Développer des produits correspondant aux goûts des consommateurs et aux tendances du marché

- Réduire l'exposition aux matières premières



## Dynamisme de nos activités dans les services alimentaires



## Déploiement du système de gestion des transports au T2

- Des bénéfices ont déjà été constatés grâce à la réduction des coûts de transport



# Aliments de spécialité



## Un trimestre solide

- Dynamisme des ventes dans la catégorie des soupes de qualité supérieure en pots de verre



## Poursuite des gains de productivité et d'efficacité



## Les aliments de spécialité seront un moteur important de croissance, de rentabilité et de diversification du portefeuille

- Porté par l'acquisition de Summer Garden



# Modèle opérationnel pour les aliments de spécialité



## **Tirer profit des forces respectives de Summer Garden et des activités existantes**

- Créer une nouvelle plateforme de croissance



## **Summer Garden dispose d'expertise en matière de gestion de marques**

- Complémentaire aux activités existantes, principalement axées sur les marques privées et le conditionnement à forfait



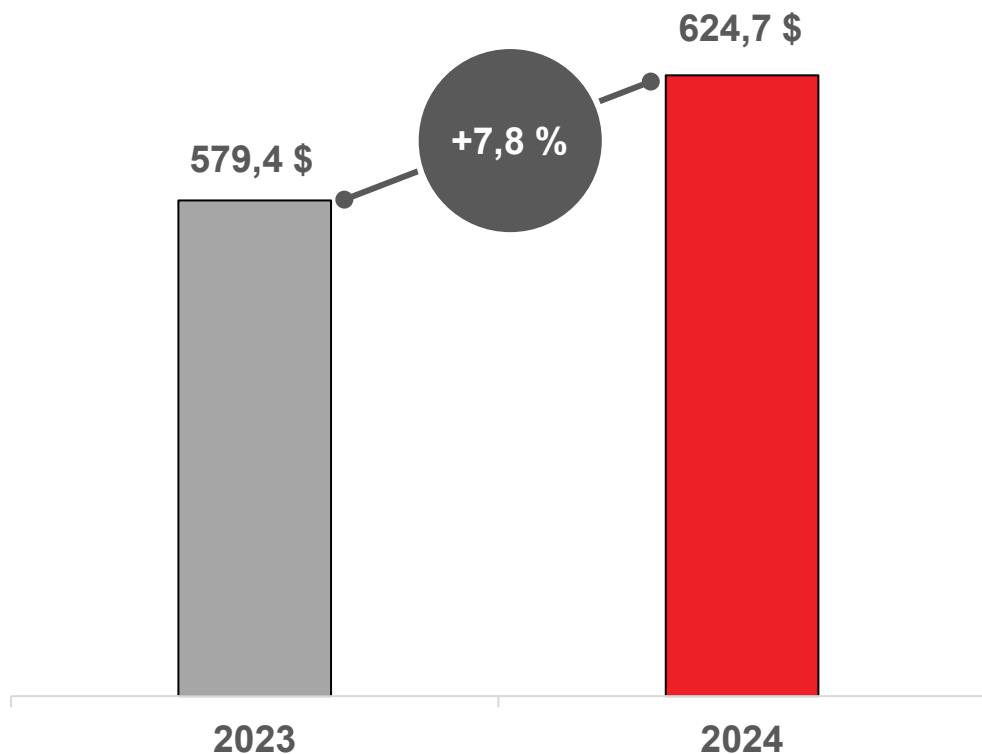
## **La structure opérationnelle est organisée en deux divisions distinctes**

- Marques privées et de tiers dirigées par Vito Monopoli, actuel président de Spécialités Lassonde
- Marques nationales sous la responsabilité de Mike Audi, vice-président exécutif ventes et marketing de Summer Garden
- Équipe dédiée pour faciliter l'intégration et identifier des synergies potentielles



T2 2024

# Hausse des ventes (M\$)



## Faits saillants

- ✓ Ventes de Diamond\* : ▲ 3,2 M\$
- ✓ Effet de change : ▲ 6,1 M\$
- ✓ Ajustements des prix de vente :
  - ▲ 12,6 M\$ marques privées
  - ▲ 13,1 M\$ marques nationales
- ✓ Variations dans la composition des ventes : ▼ 9,0 M\$
- ✓ Variations du volume des ventes (menées par les É.-U.):
  - ▲ 14,2 M\$ marques privées
  - ▲ 6,0 M\$ marques nationales

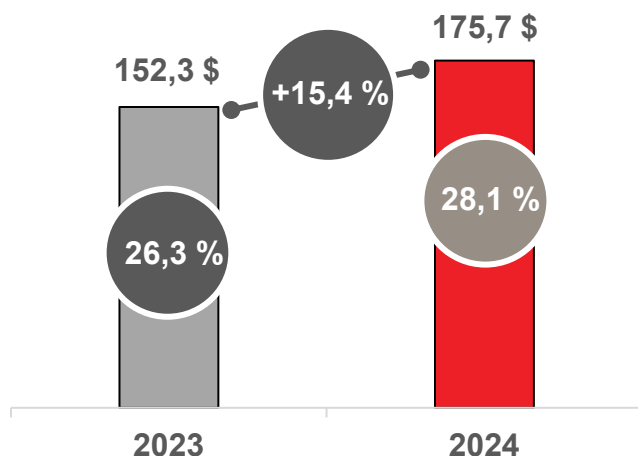
\*\* Lassonde détient une participation de 52,9 % dans Diamond depuis le 14 novembre 2023. La Société exerce le contrôle sur cette entité et a conséquemment consolidé ses résultats.



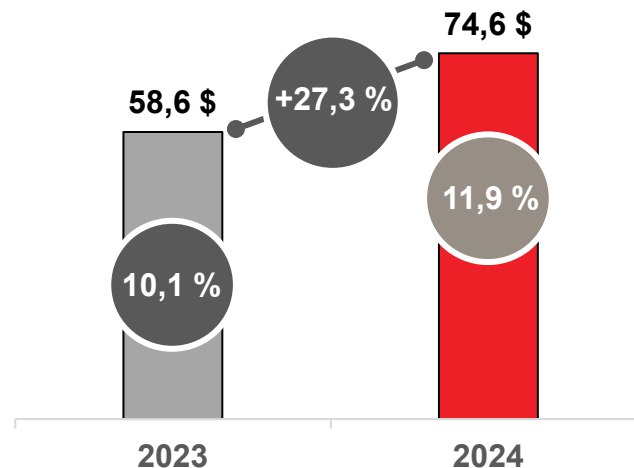
# T2 2024

## Amélioration de la rentabilité

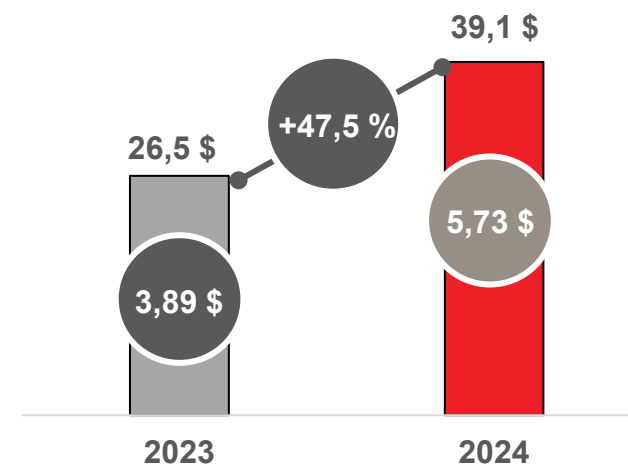
Marge brute (M\$)



BAIIA ajusté<sup>(1)</sup> (M\$)



Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société<sup>(1)</sup> (M\$) et BPA ajusté<sup>(1)</sup>



### Faits saillants

#### Excluant Diamond et l'effet de change, hausse de 3,0 % du coût des ventes

- ✓ Augmentation du coût des intrants, principalement les oranges, atténué par certains avantages temporaires au niveau de l'approvisionnement
- ✓ Volume plus élevé

Atténués par :

- ✓ Effet de la composition des ventes aux É.-U.
- ✓ Baisse des coûts de conversion

#### Excluant Diamond, hausse de 11,1 % des frais de vente et d'administration rapportés

- ✓ Frais liés à l'acquisition de Summer Garden
- ✓ Augmentation des frais d'administration et d'entreposage
- ✓ Hausse des frais de vente et marketing au Canada

Atténués par :

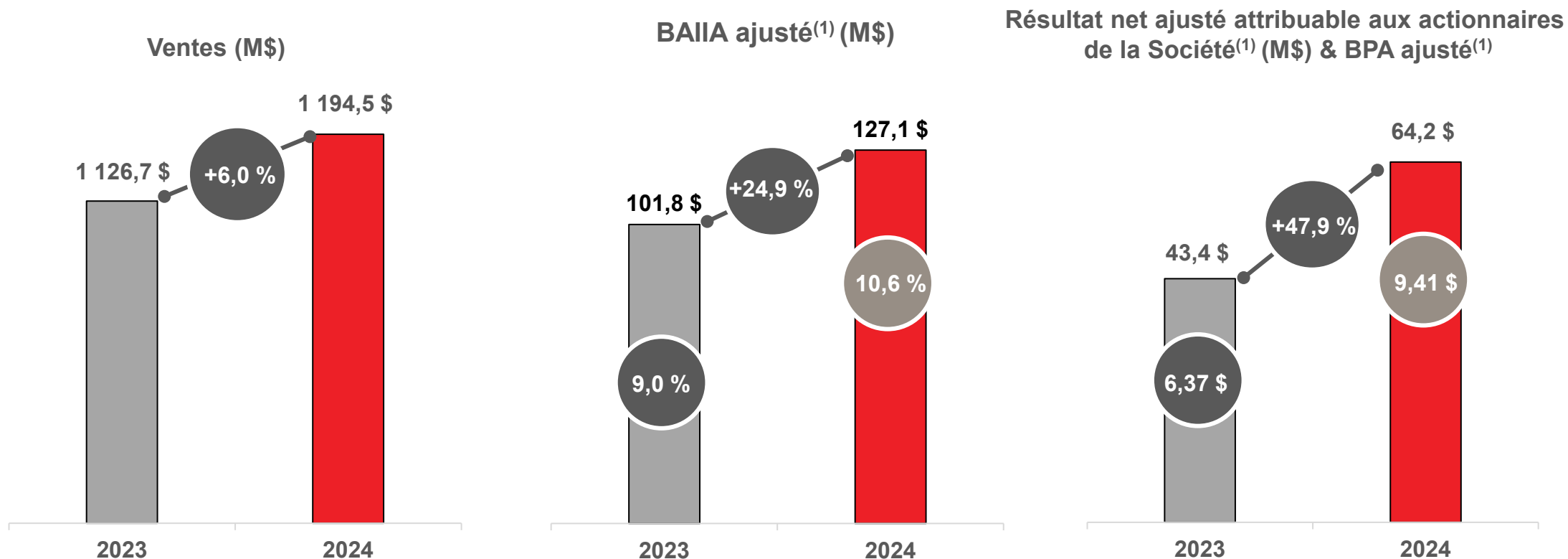
- ✓ Diminution des charges de rémunération liées à la performance

(1) Mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez-vous référer à la section sur les Mesures financières non conformes aux IFRS.



## Six premiers mois de 2024

# Faits saillants financiers

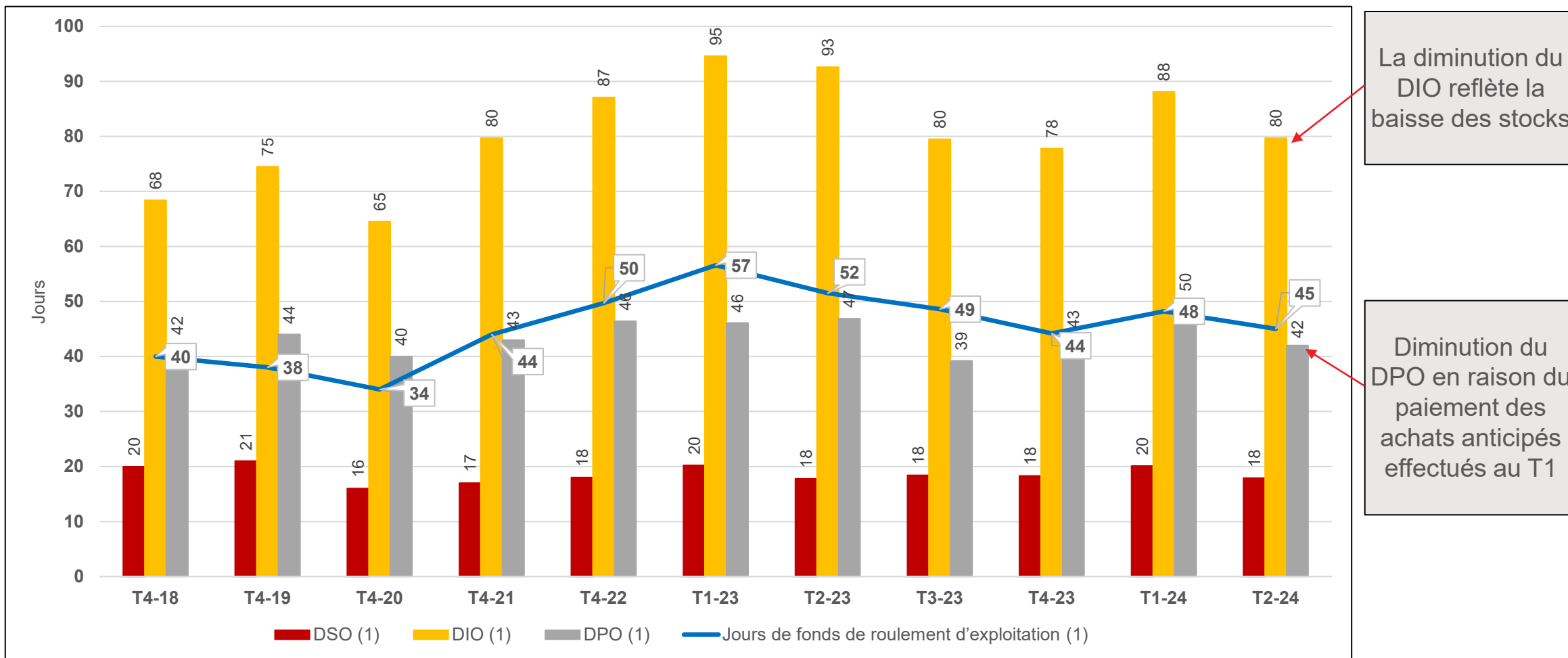


(1) Mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez-vous référer à la section sur les Mesures financières non conformes aux IFRS.



T2 2024

# Jours de fonds de roulement d'exploitation<sup>(1)</sup>



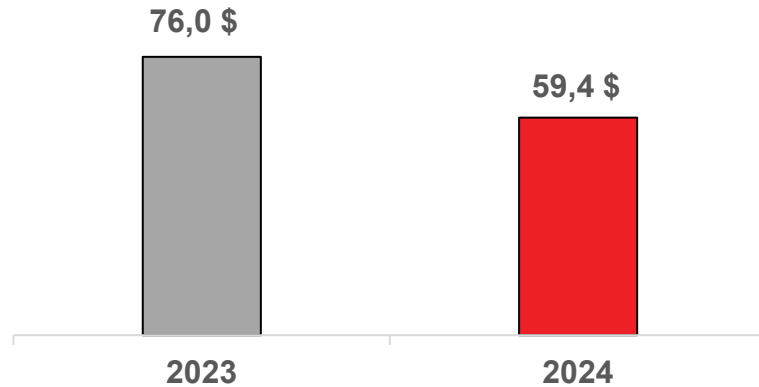
La Société pourrait continuer d'utiliser son bilan pour garantir le prix et/ou la disponibilité de certains produits de base.

(1) Mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez-vous référer à la section sur les Mesures financières non conformes aux IFRS.

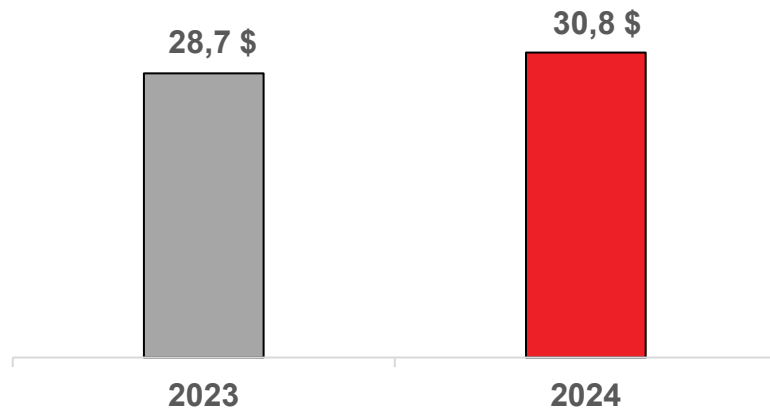


# Flux de trésorerie (M\$)

## Activités d'exploitation



## Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles



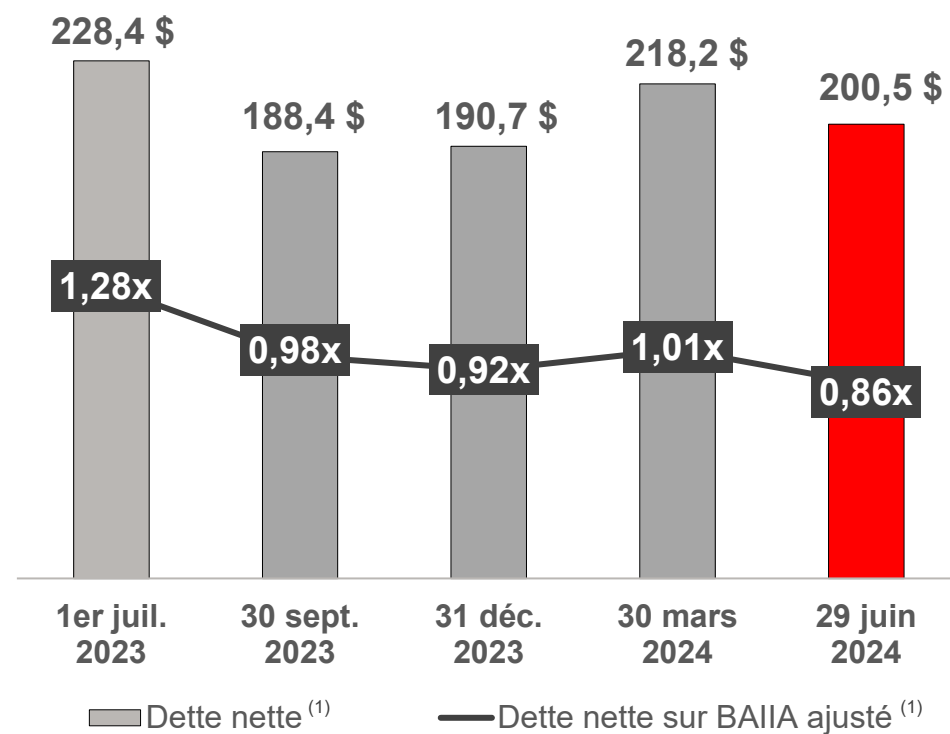
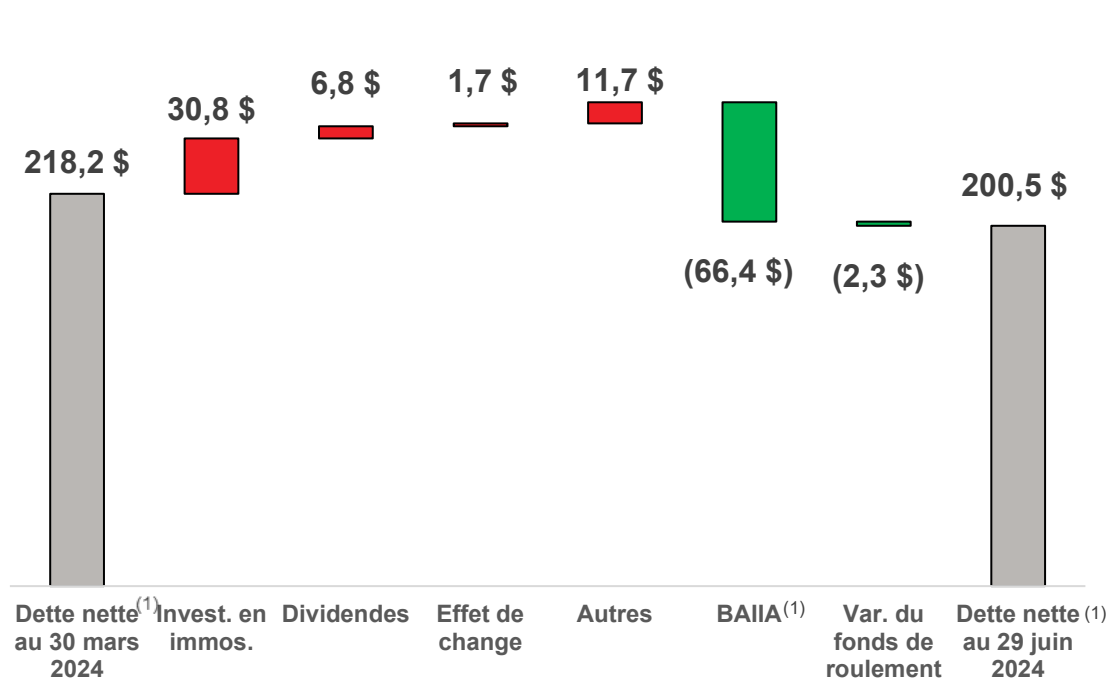
## Faits saillants

- ✓ La diminution des flux de trésorerie est principalement due à :
  - La hausse des besoins en fonds de roulement
  - Atténuée par l'amélioration de la rentabilité
- ✓ Investissements en immobilisations de 57,2 M\$ à ce jour en 2024
- ✓ En 2024, les investissements en immobilisations devraient atteindre jusqu'à 5 % des ventes



T2 2024

# Dettes nettes<sup>(1)</sup> (M\$)



(1) Mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez-vous référer à la section sur les Mesures financières non conformes aux IFRS.



# Clôture de l'acquisition de Summer Garden

## Contrepartie en espèces de 237,2 M\$ US

- Incluant 2,2 M\$ US d'ajustements préliminaires liés au fonds de roulement
- Sous réserve d'ajustements additionnels une fois la valeur finale établie

## 241,0 M\$ US payés à la clôture pour l'acquisition et certaines charges connexes, financés par :

- 224,5 M\$ US provenant de la facilité canadienne de crédit d'exploitation rotatif
- 6,0 M\$ US de la trésorerie et équivalents de trésorerie de la Société
- 10,5 M\$ US en fonds propres provenant d'une entité contrôlée par M. Pierre-Paul Lassonde

## Dette nette<sup>(1)</sup> pro forma de ~510 M\$ au 29 juin 2024

- Ratio pro forma de la dette nette sur BAIIA ajusté<sup>(1)</sup> de 1,9x

(1) Mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez-vous référer à la section sur les Mesures financières non conformes aux IFRS.



# Clôture de l'acquisition de Summer Garden (suite)

## Effectuer l'allocation du prix d'achat au cours du T3

- Déterminer la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris

## Ce qui déterminera :

- Les charges d'amortissement à comptabiliser au cours des périodes futures
- L'ajustement nécessaire pour ramener les stocks de produits finis acquis à leur valeur nette de réalisation
  - Affectera temporairement la rentabilité liée à la vente des stocks acquis
  - Probablement limité au troisième trimestre



# Changements au sein de la haute direction

## **Pierre-Paul Lassonde partagera ses responsabilités en coprésidant le conseil d'administration du 1<sup>er</sup> septembre 2024 au 1<sup>er</sup> janvier 2025**

- Coprésidera le conseil avec Nathalie Lassonde
- Continuera ensuite à siéger au conseil à titre de membre à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025

## **Nathalie Lassonde deviendra coprésidente le 1<sup>er</sup> septembre 2024, puis présidente exécutive du conseil d'administration le 1<sup>er</sup> janvier 2025**

- 20 ans chez Lassonde à titre de membre du conseil d'administration, chef de la direction depuis 2019
- Occupera également la fonction de vice-présidente exécutive entre le 1<sup>er</sup> septembre 2024 et le 1<sup>er</sup> janvier 2025

## **Vince Timpano nommé chef de la direction à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024**

- Vaste expérience en affaires et à titre de dirigeant, incluant comme Président et COO depuis 2021
- Impatient de continuer à bâtir le riche patrimoine de Lassonde qui remonte à plus de 100 ans



# Perspectives pour le 2<sup>e</sup> semestre de 2024

## Priorités des divisions américaines des boissons :

- Rétablir le volume des marques privées
- Poursuivre l'augmentation de la cadence de production en Caroline du Nord



## Priorités de la division canadienne des boissons :

- Poursuivre les initiatives visant à renforcer notre position de chef de file par les moyens suivants :
  - Innovation
  - Expansion des canaux de distribution
  - Investissements marketing ciblés
  - Amélioration de la productivité



## Priorités pour les divisions d'aliments de spécialité :

- Intégrer Summer Garden
- Mettre en œuvre notre stratégie de croissance nord-américaine



# Perspectives 2024

## Amélioration séquentielle attendue au second semestre

- Rythme progressif de la reprise de la demande aux É.-U.
- Volumes supplémentaires provenant de la ligne de produits de format individuel de Caroline du Nord
- Normalisation de la demande

## Croissance des ventes en 2024 entre le milieu et le haut de la fourchette à un chiffre

- Également menée par l'effet annualisé des ajustements de prix de vente existants
- Excluant l'effet de change et la contribution de Summer Garden

## Les charges d'exploitation reflèteront des investissements ciblés

- Renforcer le portfolio d'innovation
- Expansion de la distribution
- Dépenses commerciales stratégiques pour soutenir la croissance



# Perspectives 2024 (suite)

## Surveillance étroite des facteurs externes

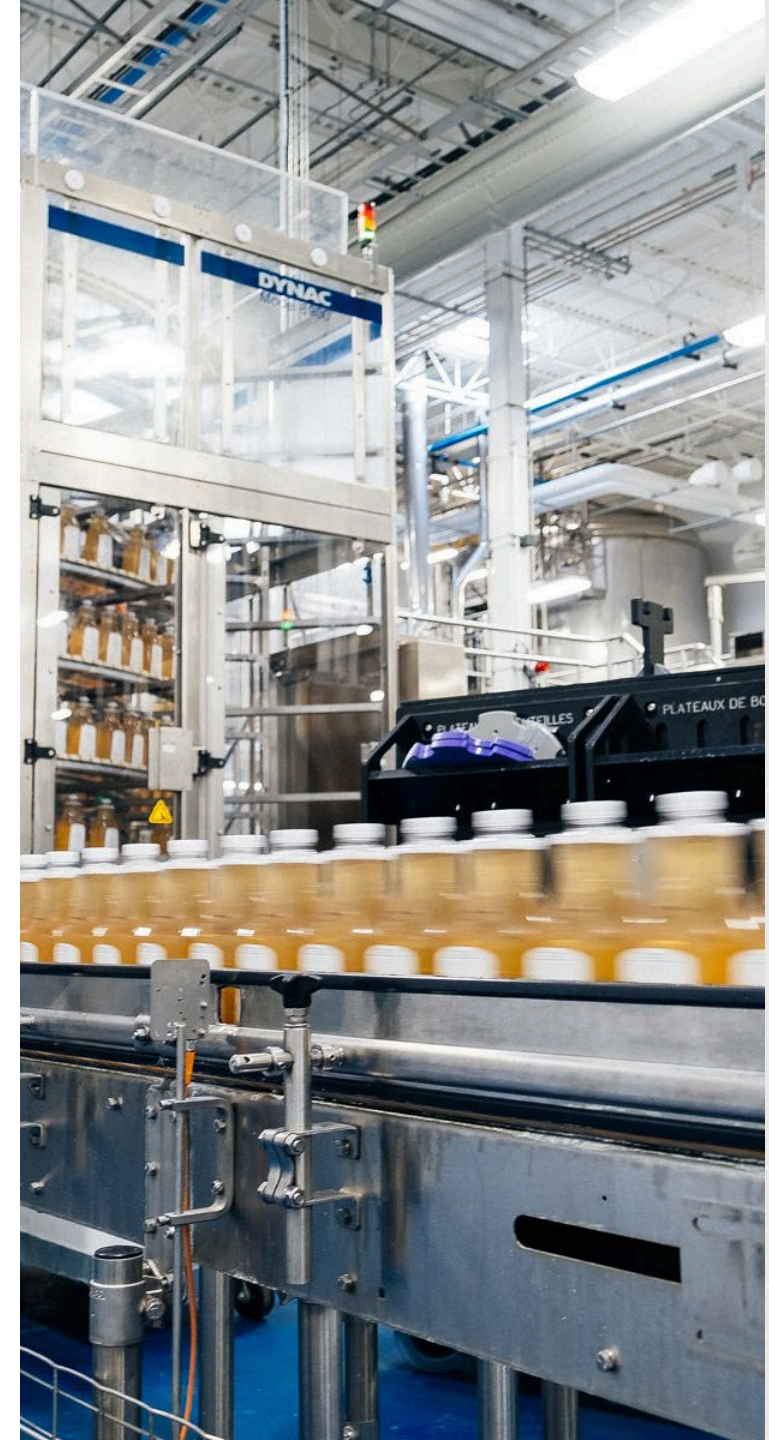
- Prix des matières premières, principalement le jus d'orange, ainsi que les concentrés d'orange et de pomme
- Récente tendance à la hausse des tarifs de transport maritime par conteneurs
- Situation de la main-d'œuvre au sein du réseau ferroviaire canadien

## Poursuite des efforts pour réaliser des gains d'efficacité et des réductions de coûts pour améliorer la croissance des résultats

## Notre élan soutient nos perspectives positives

## Priorité à l'exécution de la stratégie afin d'atteindre nos objectifs

- Croissance des ventes
- Amélioration de la rentabilité
- Création de valeur à long terme



A decorative pattern in the top-left corner of the slide, consisting of a grid of various geometric shapes outlined in white. The shapes include circles, semi-circles, teardrop shapes, and rounded triangles, arranged in a repeating pattern.

## Mesures financières non conformes aux IFRS

# Mesures financières non conformes aux IFRS

## Éléments affectant la comparabilité entre les périodes

Le tableau de droite contient une liste, une description et une quantification des éléments ayant une incidence sur la comparabilité de la performance financière entre les périodes.

## BAIIA et BAIIA ajusté

La mesure financière « BAIIA » est utilisée par la Société et les investisseurs pour mesurer sa capacité de générer des flux monétaires futurs à même ses activités et d'acquitter ses charges financières. La mesure financière « BAIIA ajusté » est utilisée par la Société pour comparer les BAIIA entre les périodes en excluant les éléments affectant la comparabilité. Le BAIIA se compose de la somme du résultat d'exploitation, de « l'amortissement des immobilisations » ainsi que des « (Gains) pertes sur immobilisations », tels que présentés dans le tableau consolidé des flux de trésorerie. Le BAIIA ajusté est calculé en ajustant le BAIIA avec les éléments considérés par la direction comme ayant un effet sur la comparabilité entre les périodes.

<i>(en millions de dollars)</i>	Deuxièmes trimestres terminés les		Six premiers mois terminés les	
	29 juin 2024	1 <sup>er</sup> juillet 2023	29 juin 2024	1 <sup>er</sup> juillet 2023
	\$	\$	\$	\$
Coûts liés à la Stratégie	0,9	0,2	1,3	0,7
Coûts d'implantation de nouveaux systèmes clés	0,3	0,9	0,5	1,5
Optimisation des activités	-	0,4	0,4	0,4
Frais liés à l'acquisition de Summer Garden	7,0	-	7,8	-
Ajustement relatif à des taxes non récupérables	-	-	-	0,6
<b>Somme des éléments affectant la comparabilité sur le BAIIA :</b>	<b>8,2</b>	<b>1,5</b>	<b>10,0</b>	<b>3,2</b>
Perte sur immobilisations liée à l'optimisation des activités	-	0,5	-	0,5
<b>Somme des éléments affectant la comparabilité sur le résultat d'exploitation :</b>	<b>8,2</b>	<b>2,0</b>	<b>10,0</b>	<b>3,7</b>
<b>Éléments affectant la comparabilité des « Autres (gains) pertes » :</b>				
Gain lié au règlement préliminaire d'une réclamation d'assurance	-	-	-	(2,1)
Impact fiscal des éléments précédents	(2,2)	(0,5)	(2,6)	(0,4)
<b>Effet sur le résultat net</b>	<b>6,0</b>	<b>1,5</b>	<b>7,4</b>	<b>1,2</b>
<b>Attribuable :</b>				
Aux actionnaires de la Société	5,6	1,4	6,8	1,2
Aux participations ne donnant pas le contrôle	0,4	0,1	0,6	-

<i>(en millions de dollars)</i>	Deuxièmes trimestres terminés les		Six premiers mois terminés les	
	29 juin 2024	1 <sup>er</sup> juillet 2023	29 juin 2024	1 <sup>er</sup> juillet 2023
	\$	\$	\$	\$
Résultat d'exploitation	50,0	41,3	84,6	67,6
Amortissement des immobilisations	16,4	15,3	32,5	30,5
(Gains) pertes sur immobilisations	0,0	0,4	(0,0)	0,4
<b>BAIIA</b>	<b>66,4</b>	<b>57,1</b>	<b>117,1</b>	<b>98,5</b>
<b>Somme des éléments affectant la comparabilité</b>	<b>8,2</b>	<b>1,5</b>	<b>10,0</b>	<b>3,2</b>
<b>BAIIA ajusté</b>	<b>74,6</b>	<b>58,6</b>	<b>127,1</b>	<b>101,8</b>



# Mesures financières non conformes aux IFRS (suite)

## Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société et BPA ajusté

Les mesures financières « résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société » et « BPA ajusté » sont utilisées par la Société pour comparer le résultat net attribuable aux actionnaires de la Société et le BPA entre les périodes en excluant les éléments affectant la comparabilité. Ils sont calculés en les ajustant avec les éléments considérés par la direction comme ayant un effet sur la comparabilité entre les périodes.

<i>(en millions de dollars, sauf indication)</i>	Deuxièmes trimestres terminés les		Six premiers mois terminés les	
	29 juin 2024	1 <sup>er</sup> juillet 2023	29 juin 2024	1 <sup>er</sup> juillet 2023
	\$	\$	\$	\$
Résultat net attribuable aux actionnaires de la Société	33,5	25,1	57,4	42,2
Somme des éléments affectant la comparabilité	5,6	1,4	6,8	1,2
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société	39,1	26,5	64,2	43,4
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation <i>(en milliers)</i>	6 822	6 822	6 822	6 822
BPA ajusté <i>(en \$)</i>	5,73	3,89	9,41	6,37

## Dettes nette sur BAIIA ajusté

La mesure financière « dette nette sur BAIIA ajusté » est utilisée par la Société pour évaluer sa capacité à rembourser sa dette existante ainsi qu'à définir sa capacité d'emprunt disponible. Le ratio dette nette sur BAIIA ajusté est obtenu en divisant la dette nette par la somme des BAIIA ajustés des quatre derniers trimestres. La dette nette représente la dette à long terme, incluant la tranche à court terme, moins le poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie », tels qu'ils sont présentés à l'état consolidé de la situation financière de la Société.

<i>(en millions de dollars, sauf le ratio dette nette sur BAIIA ajusté)</i>	Au	Au
	29 juin 2024	31 déc. 2023
	\$	\$
Tranche à court terme de la dette à long terme	27,4	18,5
Dette à long terme	183,9	192,0
Moins : Trésorerie et équivalents de trésorerie	(10,8)	(19,8)
Dette nette	200,5	190,7
Somme des BAIIA ajustés des quatre derniers trimestres	232,6	207,1
Ratio dette nette sur BAIIA ajusté	0,86:1	0,92:1



# Mesures financières non conformes aux IFRS (suite)

**Jours de fonds de roulement d'exploitation** est une mesure financière utilisée par la Société pour identifier le nombre de jours de ventes lié au fonds de roulement d'exploitation. Cette mesure financière est obtenue en divisant le fonds de roulement d'exploitation par les ventes du dernier trimestre, tel qu'elles sont présentées à la section 9 – « Analyse des résultats consolidés » du rapport de gestion pour le deuxième trimestre terminé le 29 juin 2024, multiplié par 91 jours. Le fonds de roulement d'exploitation se compose de la somme des débiteurs-clients, des rabais à recevoir et des stocks, moins les fournisseurs et frais courus et les frais commerciaux à payer, tels qu'ils sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires de la Société.

**Délai de recouvrement des débiteurs** (« DSO ») est une mesure financière utilisée par la Société pour identifier le nombre moyen de jours qu'il lui faut pour percevoir le paiement d'une vente. Cette mesure financière est obtenue en divisant les débiteurs-clients moins les frais commerciaux à payer, tels qu'ils sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires de la Société, par les ventes du dernier trimestre, tel qu'elles sont présentées à la section 9 – « Analyse des résultats consolidés » du rapport de gestion pour le deuxième trimestre terminé le 29 juin 2024, multiplié par 91 jours.

**Délai d'écoulement des stocks** (« DIO ») est une mesure financière utilisée par la Société pour identifier le nombre moyen de jours qu'il lui faut pour transformer ses stocks en ventes. Cette mesure financière est obtenue en divisant les stocks, tels qu'ils sont présentés à l'état consolidé de la situation financière, par le coût des ventes du dernier trimestre, tel qu'il est présenté à la section 9 – « Analyse des résultats consolidés » du rapport de gestion pour le deuxième trimestre terminé le 29 juin 2024, multiplié par 91 jours.

**Délai de paiement des créditeurs** (« DPO ») est une mesure financière utilisée par la Société pour identifier le nombre moyen de jours qu'il lui faut pour payer ses créditeurs et charges à payer. Cette mesure financière est obtenue en divisant les fournisseurs et frais courus moins les rabais à recevoir, tels qu'ils sont présentés dans les notes afférentes aux états financiers consolidés intermédiaires de la Société, par le coût des ventes du dernier trimestre, tel qu'il est présenté à la section 9 – « Analyse des résultats consolidés » du rapport de gestion pour le deuxième trimestre terminé le 29 juin 2024, multiplié par 91 jours.

<i>(en millions de dollars, sauf les jours de fonds de roulement d'exploitation)</i>	Au 29 juin 2024	Au 31 déc. 2023
	\$	\$
Débiteurs-clients	194,5	180,2
Rabais à recevoir	3,1	4,7
Stocks	393,4	386,6
Moins : Fournisseurs et frais courus	(210,5)	(219,2)
Moins : Frais commerciaux à payer	(71,3)	(58,8)
Fonds de roulement d'exploitation	309,2	293,5
Divisé par : Ventes du dernier trimestre	624,7	604,8
	0,49	0,49
<b>Jours de fonds de roulement d'exploitation (en jours)</b>	<b>45,0</b>	<b>44,2</b>

<i>(en millions de dollars, sauf le DSO)</i>	Au 29 juin 2024	Au 31 déc. 2023
	\$	\$
Débiteurs-clients	194,5	180,2
Moins : Frais commerciaux à payer	(71,3)	(58,8)
	123,2	121,4
Divisés par : Ventes du dernier trimestre	624,7	604,8
	0,20	0,20
<b>DSO (en jours)</b>	<b>17,9</b>	<b>18,3</b>

<i>(en millions de dollars, sauf le DIO)</i>	Au 29 juin 2024	Au 31 déc. 2023
	\$	\$
Stocks	393,4	386,6
Divisés par : Coût des ventes du dernier trimestre	448,9	452,3
	0,88	0,85
<b>DIO (en jours)</b>	<b>79,7</b>	<b>77,8</b>

<i>(en millions de dollars, sauf le DPO)</i>	Au 29 juin 2024	Au 31 déc. 2023
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	210,5	219,2
Moins : Rabais à recevoir	(3,1)	(4,7)
	207,4	214,5
Divisés par : Coût des ventes du dernier trimestre	448,9	452,3
	0,46	0,47
<b>DPO (en jours)</b>	<b>42,0</b>	<b>43,2</b>





## Informations financières clés

# Faits saillants financiers

<i>(en millions de dollars, sauf indication)</i>	Deuxièmes trimestres terminés les			Six premiers mois terminés les		
	29 juin 2024	1 <sup>er</sup> juillet 2023	Δ	29 juin 2024	1 <sup>er</sup> juillet 2023	Δ
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Ventes</b>	<b>624,7</b>	579,4	45,2	<b>1 194,5</b>	1 126,7	67,8
Coût des ventes	<b>448,9</b>	427,1	21,8	<b>869,2</b>	837,8	31,4
Marge brute	<b>175,7</b>	152,3	23,4	<b>325,3</b>	288,9	36,4
Frais de vente et d'administration	<b>125,7</b>	111,0	14,7	<b>240,7</b>	221,4	19,4
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>50,0</b>	41,3	8,7	<b>84,6</b>	67,6	17,0
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée	-	(0,9)	0,9	-	(1,1)	1,1
Frais financiers	<b>4,6</b>	4,8	(0,2)	<b>8,5</b>	8,8	(0,3)
Autres (gains) pertes	<b>(0,1)</b>	0,3	(0,4)	<b>(2,0)</b>	(1,9)	(0,2)
Résultat avant impôts	<b>45,5</b>	35,4	10,1	<b>78,1</b>	59,5	18,6
Impôts sur le résultat	<b>12,7</b>	9,7	3,0	<b>21,7</b>	16,1	5,5
<b>Résultat net</b>	<b>32,8</b>	25,7	7,1	<b>56,5</b>	43,4	13,1
Attribuable :						
Aux actionnaires de la Société	<b>33,5</b>	25,1	8,4	<b>57,4</b>	42,2	15,2
À la participation ne donnant pas le contrôle	<b>(0,7)</b>	0,7	(1,4)	<b>(0,9)</b>	1,2	(2,1)
	<b>32,8</b>	25,7	7,1	<b>56,5</b>	43,4	13,1
<b>BPA (en \$)</b>	<b>4,91</b>	3,68	1,23	<b>8,41</b>	6,19	2,22
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en milliers)</b>	<b>6 822</b>	6 822	-	<b>6 822</b>	6 822	-
<b>Résultat d'exploitation ajusté<sup>1</sup></b>	<b>58,2</b>	43,3	14,9	<b>94,6</b>	71,3	23,3
<b>BAIIA ajusté<sup>1</sup></b>	<b>74,6</b>	58,6	16,0	<b>127,1</b>	101,8	25,3
<b>BPA ajusté<sup>1</sup> (en \$)</b>	<b>5,73</b>	3,89	1,84	<b>9,41</b>	6,37	3,04

(1) Mesure financière non conforme aux IFRS. Veuillez vous référer à la section sur les Mesures financières non conformes aux IFRS.



# Évolution des ventes

<i>(en millions de dollars)</i>	Deuxièmes trimestres			Six premiers mois		
	Marques privées	Marques nationales	Total	Marques privées	Marques nationales	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Ventes 2023</b>	<b>339,7</b>	<b>239,7</b>	<b>579,4</b>	<b>655,1</b>	<b>471,6</b>	<b>1 126,7</b>
Effet des ajustements de prix de vente	12,6	13,1	25,7	25,0	24,0	49,0
Effet volume	14,2	6,0	20,2	12,5	2,1	14,6
Effet d'un changement de la composition des ventes	(8,4)	(0,6)	(9,0)	(12,3)	0,1	(12,2)
Autres effets, net	-	(0,9)	(0,9)	-	(0,3)	(0,3)
Croissance excluant l'effet de change	18,4	17,6	36,0	25,2	25,9	51,1
	5,4 %	7,3 %	6,2 %	3,8 %	5,5 %	4,5 %
Effet de change	4,4	1,7	6,1	3,8	1,5	5,3
<b>Ventes 2024 (excluant Diamond)</b>	<b>362,5</b>	<b>259,0</b>	<b>621,5</b>	<b>684,1</b>	<b>499,0</b>	<b>1 183,1</b>
Ventes de Diamond			3,2			11,4
<b>Ventes 2024</b>			<b>624,7</b>			<b>1 194,5</b>





Lassonde

[lassonde.com](http://lassonde.com)